

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016 : DELIBERATION N° 182

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 12 DECEMBRE 2016

L'an deux mille SEIZE, le DIX-NEUF DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI-POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

**Nathalie GOMES (à Jean-Pierre COULON)
Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)
Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)
Samia SERHANI (à Robert PILATO)
Sophie CORDIER (à Marie-Christine MORETTI)
Frédéric LEFEBVRE (à Bernadette MORIAME)
Naëlle TAJDIRT (à Arnaud DECAGNY)
Christophe DI POMPEO (à Nathalie MONTFORT)**

EXCUSE(E)S :

Corine DEMOUSTIER - Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI - Maryse GABET - Louis-Armand DE BEJARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 12 : Subvention 2017 Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge.

La mutualisation permet des économies d'échelle sur les fonctions supports.

Dans ces conditions, la somme nécessaire au CCAS de Maubeuge pour équilibrer son budget 2017 s'élève à 1 100 000,00 euros.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge une subvention de 1 100 000,00 euros.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

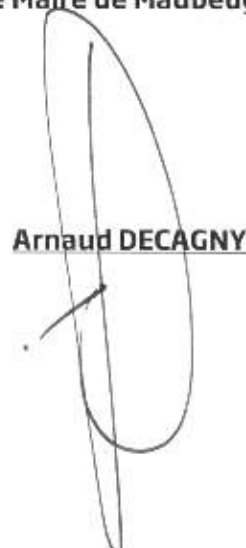
- **Décide d'octroyer** au Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge une subvention de 1 100 000,00 euros

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY

